

ALLOCUTION PRONONCEE PAR

Monsieur Pierre MAUROY, Député-Maire de LILLE

lors du Conseil Municipal Extraordinaire en hommage

à Madame Rosette DE MEY

Conseiller Municipal délégué aux Bois-Blancs

3 octobre 1980 .

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Une place est vide ce soir à la table du Conseil Municipal. Nous n'y verrons plus Madame Rosette DE MEY, Conseiller Municipal de Lille, déléguée du Conseil de Quartier des Bois-Blancs. Elle nous a quittés cet été et repose depuis le 8 septembre à Saint-Rémy de Provence, sa ville natale.

C'était jour de fête à LILLE ce lundi à l'occasion de la traditionnelle braderie. C'était aussi jour de peine pour les proches et les nombreux amis de Rosette DE MEY, décédée le samedi matin à Villeneuve les Avignon.

Accompagné de Monsieur THIEFFRY et de Madame CACHEUX, de Monsieur BRIFFAUT, de Madame DEBAENE, de Messieurs BESNIER, BERTRAND, CHOQUEL, MERRHEIM, représentant le Conseil Municipal, de Messieurs CAILLAU et CLEMENT, représentant l'Administration Municipale et la Caisse des Ecoles, j'ai tenu lors des obsèques, à saluer une dernière fois notre regrettée Collègue.

Avec une grande tristesse, nous sommes allés au pays où Rosette a été petite fille, a été une jeune femme, porter le message d'estime et de compassion de Lille et des Lillois.

La Provence était belle, le soleil éclaboussait de ses rayons la montagnette et Les Baux. Avec ses amis de la M.G.E.N., de l'A.L.E.F.P.A., nous fûmes ainsi quelques uns, en votre nom à tous, sous le ciel et sur cette terre de provence qui l'avait vu naître, à suivre jusqu'à sa dernière demeure une grande Dame, adoptée depuis de longues années par le Nord et d'abord par Lille, sa ville.

Et c'est Lille qui lui rend aujourd'hui un dernier et solennel hommage, sous ce beffroi où par deux fois la confiance de ses concitoyens avait délégué cette femme de coeur, de conviction et de dévouement qui inspirait la sympathie, l'estime et la confiance. Oui, une place est vide ce soir. Et pas seulement autour de cette table où elle siègeait avec ses collègues du Conseil Municipal. Le départ de Rosette DE MEY laisse aussi un vide poignant au fond du cœur de nombreux lillois. La présence ici, émue

et recueillie de tant d'entre vous témoigne assez de l'amitié, du respect et de la reconnaissance dont elle était entourée. Bien au delà de cet Hôtel de Ville. Car, ceux qui sont venus ici s'associer à l'hommage que lui rendent le Conseil Municipal et le Maire de Lille ne viennent pas seulement saluer la mémoire d'un Membre du Conseil Municipal. Ses concitoyens de Lille et du Quartier des Bois-Blancs, ses collègues, ses amis, ses camarades, tous ceux qui l'ont rencontrée, connue, appréciée dans l'exercice de ses responsabilités professionnelles, syndicales mutualistes, sociales, politiques, savent que nous avons perdu une grande militante des causes justes, un grand serviteur du bien public.

Service quotidien du bien public, service quotidien des autres, cette devise résume le mieux ce que fut cette vie de droiture et d'engagement.

Au service de l'enfant, au service de l'enseignement public, au service de la cité, au service de la justice sociale, Rosette DE MEY avait mis tout son coeur, sa raison, son savoir-faire, son autorité.

Dans la grande tradition républicaine.

Car Rosette DE MEY était sans conteste l'héritière et la continuatrice de ces maîtres d'écoles qui firent la République ; de ceux pour qui l'enseignement restait l'Education Nationale, une mission dont la vocation n'était pas seulement pédagogique mais civique, culturelle et morale.

Des maîtres d'écoles de la grande tradition, elle avait la retenue, la dignité, l'autorité simple et tranquille qu'éclairait pourtant le sourire et la chaleur de son midi natal.

L'éducation nationale était pour elle autant un engagement qu'un métier qui l'amena tout naturellement du service de l'Ecole à celui de la Cité.

Au service de l'enfant, elle avait été pendant de nombreuses années institutrice dans deux quartiers populaires de Lille : au Foubourg de Béthune, à l'école Albert Samain, puis au Bois-Blancs, à l'école Desbornes-Valmore. Maîtresse d'application honoraire, c'est tout naturellement qu'arrivée au Conseil Municipal, elle devient administratrice de la Caisse des Ecoles où chacun pu reconnaître son expérience, son efficacité, sa disponibilité.

Au service des enfants encore, mais des handicapés, elle était depuis 1976, Présidente du Comité du Nord de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés, et administratrice de l'A.L.E.F.P.A., l'Association Laïque pour l'Education et la Formation Professionnelle des Adolescents.

Au service des enfants toujours, mais des plus déshérités, elle était aussi la Présidente du Comité Lillois du Sous des Ecoles Laïques.

Au service de ses collègues de l'enseignement public, Trésorière du Syndicat des Instituteurs, elle fut Directrice adjointe, responsable du Service Social de la Section du Nord de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale.

C'est cette ouverture sociale, ce dévouement envers ceux qui animent et justifient le service public de l'Education Nationale qui lui valurent de recevoir en 1970 les Palmes Académiques, et en 1971, la Médaille d'Argent de l'Enseignement Public.

C'est dire que sa désignation en 1973 comme candidate et sa belle élection au Conseil Municipal, à l'occasion d'un scrutin partiel, furent d'abord et tout simplement la reconnaissance et la confirmation par ses collègues et par les Lillois d'un engagement civique et social indéniable et inlassable.

Réélue en 1977, Rosette DE MEY, au Conseil Municipal comme dans les Commissions Municipales et dans son Quartier des Bois-Blancs, vint enrichir nos débats et nos actions, de son bon sens, de son expérience, de son humanité, de sa passion pour l'enfant et l'éducation.

Dans ces conditions, l'engagement politique de Rosette DE MEY était dans la droite ligne de son engagement professionnel, civique et syndical. Militante socialiste, elle fut l'exemple même d'un grand humanisme appliqué avec simplicité à la vie quotidienne des autres.

L'engagement laïque de Rosette DE MEY fut ainsi d'abord et toujours l'attachement à l'idéal de tolérance et de fraternité qui doit être celui de la République, à cet Idéal de solidarité sans sectarisme qui est celui du combat pour le progrès et la démocratie.

Convaincue et ouverte, militante et tolérante, disponible et organisée, efficace et cordiale, chaleureuse et discrète, quel subtile alliage que cette fermeté de conviction, cette extrême sensibilité, cette présence faite d'affirmation raisonnée et d'effacement accepté pour l'intérêt commun.

De la vie quotidienne de Rosette DE MEY, de la joie, de la tristesse, de la douleur des derniers mois de maladie qu'elle a tenu à nous cacher, nous retiendrons un beau visage, lumineux comme sa Provence, et toujours souriant.

Sourire du coeur, sourire d'une harmonie intérieure, sourire d'un grand idéal partagé, sourire d'une grande dame que nous n'oublierons jamais.

Nous présentons à Monsieur DE MEY, à ses enfants, à sa famille, les vives condoléances des Lillois et avec notre chagrin nous y ajoutons l'expression de notre grande sympathie.

A ta place désormais vide, Chère Rosette, une rose à la fois fragile et éternelle, symbolise la fraternelle présence qui sera désormais la tienne parmi nous.

Pour toi, Rosette, avec notre dernier adieu qui n'est pas l'adieu de l'oubli mais celui du souvenir et de la reconnaissance, je demande à tous tes amis, témoins ici de tous les Lillois, d'observer une minute de silence.